



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

et Surveillant(e)s Brigadiers



La CGT : Oui mais laquelle !

Il semblerait que la CGT pénitentiaire soit sensible aux écrits du SPS, notamment quand ils touchent à la division syndicale. Elle aurait souhaité que le SPS ne fasse aucun raccourci dans la longue histoire des divisions syndicales. La CGT a parfaitement raison, il faut au moins rappeler quelques dates et événements qui ont marqué l'histoire du syndicalisme, et ceci, sans ennuyer longuement les lecteurs. Puisque nous en sommes les descendants, l'histoire appartient à nous tous, et pas seulement à une organisation syndicale, qui, plus est, ne peut se réclamer de la vieille et vraie CGT indépendante, telle qu'elle est née en 1895, d'un courant regroupant des militants provenant de nombreux horizons idéologiques...

Quelques dates incontournables :

1906 : La Chartes d'Amiens adoptée au congrès de la CGT, a assigné au syndicalisme, l'objectif d'œuvrer en toute indépendance des partis politiques, et de l'ÉTAT.

1921 : **1^{ère} scission** intervenue entre la «vraie CGT» et la «CGT communiste», à la suite de la création du parti communiste français (1920).

1936 : **Réunification** entre la «vraie CGT» et la «CGT communiste», à la suite de leurs combats communs contre les fascistes et la montée du nazisme.

1939 : **2^{ème} scission** entre la «vraie CGT» et la « CGT communiste » qui n'avait pas condamné le pacte Germano-Soviétique (L'Allemagne et l'URSS attaquent la POLOGNE, et se la partagent).

1940 : Loi interdisant le syndicalisme.

1941 : L'Allemagne attaque son alliée l'URSS.

1943 : **Réunification clandestine** entre la «vraie CGT» et la «CGT communiste».

1947 : **3^{ème} et dernière scission** : La «vraie CGT» est devenue minoritaire. Quant à la « CGT communiste », elle est devenue majoritaire, et s'est donc appropriée le sigle CGT.

Comme le SPS l'a écrit le 1er avril, et ce n'était pas un poisson, le militantisme pénitentiaire a aussi souffert de tout ce «petit» historique de la CGT qui a conduit à l'émiettement syndical.

Peut-être que la CGT fera un jour son mea culpa pour redonner vie à la bonne vieille et vraie CGT indépendante : «Ya» du boulot ! En attendant, peut-être allons-nous continuer avec nos bonnes vieilles et vraies «guéguerres» syndicales de la Pénitentiaire.

08 avril 2019, le bureau national